

ENSEIGNES | SIGNALÉTIQUE | FAÇADES COMMUNICANTES



RAPPORT RSE

2025

Sommaire

p. 3

Introduction

- 1.1 Le mot du Directeur
- 1.2 À propos de ce rapport

p. 4

2. About Us

- 2.1 Qui sommes-nous ?
- 2.2 Quelques chiffres
- 2.3 Des engagements concrets

p. 7

3. Promouvoir un environnement de travail sain

- 3.1 Engagements
- 3.2 Le respect des droits de l'Homme
- 3.4 Gestion de carrières
- 3.5 Informer nos employés sur leurs droits
- 3.6 Bien-être et sécurité au travail
- 3.7 Avantages et prévoyance
- 3.8 Les RDV qui rythment la vie de l'entreprise

p. 21

4. Un modèle durable

- 4.1 Engagements
- 4.2 Suivi des indicateurs clés
- 4.3 Bilan carbone 2024

p. 27

5. L'intégrité au cœur de nos opérations

- 5.1 Engagements
- 5.2 Engagements avec nos partenaires
- 5.3 Engagements : une vision partagée
- 5.4 Fournisseurs signataires de notre Charte Achats

p. 32

6. Soutenir le dynamisme de notre territoire

- 6.1 Engagements
- 6.2 Bénévolat et Solidarité

p. 34

7. Explorer de nouvelles solutions pour répondre aux attentes de nos clients

- 7.1 Engagements
- 7.2 Trouver ensemble des solutions innovantes
- 7.3 Alternatives durables

p. 37

8. Conclusion

- 8.1 Le mot de la fin



1. Intro duction

1.1 Le mot du Directeur

Parmi les événements marquants de 2025, je retiendrais que Sovilec a renouvelé sa Médaille d'Argent décernée par Ecovadis, leader mondial dans la notation RSE, inscrivant ainsi notre activité dans une logique de développement durable.

Cette nouvelle étape de la vie de notre entreprise, nous oblige et nous encourage à poursuivre nos efforts. Notre stratégie RSE est aujourd'hui incarnée par des actions concrètes que vous découvrirez au fil de ce rapport.

Devenue un axe à part entière de notre projet d'entreprise, la RSE constitue un élément moteur qui oriente nos choix pour l'avenir et où chacun a son rôle à jouer !

Je vous invite à parcourir ce rapport, qui je l'espère vous permettra d'apprécier le travail réalisé, mais aussi les points de progrès qui subsistent.

Bonne lecture !

Gregory Peillon



1.2 À propos de ce rapport

Ce rapport RSE traduit notre engagement en faveur du bien commun. Il recense, en effet, les objectifs de SOVILEC, ses enjeux, ses actions et ses ambitions en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises.

Toutes les données présentes dans ce rapport ont été arrêtées au 31.12.2025



Insuffler

une dynamique vertueuse

2. About Us

2.1 Qui sommes-nous ?

SOVILEC conçoit, fabrique et pose depuis plus de 60 ans les enseignes lumineuses et la signalétique des plus grandes marques, toutes activités confondues, en France et en Europe limitrophe.

Leader sur son marché, elle a pour vocation d'offrir des solutions sur mesure et d'accompagner ses clients, tant sur le déploiement de réseaux que sur des projets d'enseignes unitaires.

SOVILEC emploie approximativement une cinquantaine de salariés, répartis à parts égales entre les équipes "bureaux" (administration, vente, chargés d'affaires et technique) et les équipes "atelier" (production et installation).



Situés sur l'Est lyonnais et à proximité de grands axes routiers (à Vaulx-en-Verin), le siège social et son unité de production sont facilement accessibles.

2.2 Quelques chiffres

1962

Création de la Société

6

M€ de CA annuel en 2025

36

Collaborateurs

Nos services

**CONSEILS / SURVEY
CONCEPTION
FABRICATION
INSTALLATION
MAINTENANCE**

Domaines d'appli- cation

**RÉSEAUX DE
COMMERCE ORGANISÉS
GRANDE DISTRIBUTION,
BANQUES, AÉROPORTS,
GARES,
COLLECTIVITÉS ET
ADMINISTRATIONS**

2.3 Des engagements concrets



Sovilec soutient
le Pacte Mondial
des Nations-Unies

5 piliers fonda-
mentaux :

Promouvoir un envi-
ronnement de travail
sain, axé sur l'épanouis-
sement et le développe-
ment professionnel



Sovilec s'est engagée
dans une démarche
d'achats responsables

Un modèle durable
respectueux de
l'environnement afin
de réduire notre impact
écologique



L'intégrité au cœur
de nos opérations et
achats responsables.



Sovilec adhère à
Ecosystem
pour donner une
seconde vie à ses DEEE

Soutenir le dyna-
misme de notre
territoire

Explorer de nouvelles
solutions pour
répondre aux attentes
de nos clients



Sovilec est
médaille d'argent
depuis février 2023
renouvelée en 2025





3. Promouvoir un environnement de travail sain

axé sur l'épanouissement
et le développement professionnel

3.1 Engagements

Développer les talents par la formation.

Favoriser la qualité de vie au travail.

Promouvoir la diversité Handicap, la mixité et l'égalité des chances.

Garantir la santé et la sécurité au travail.

Établir un dialogue social de qualité.

Bannir toutes pratiques contraires aux droits de l'Homme (faire travailler des enfants, du travail forcé, du trafic d'êtres humains,...)

Ce pilier répond à 5 des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU :



3.2 Le respect des droits de l'Homme

Voici notre référentiel pour l'application des lois en vigueur :

Sovilec s'engage à intégrer dans ses pratiques professionnelles les principes fondamentaux liés aux droits humains, en s'appuyant sur :

- Les normes et recommandations émises par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;



**Organisation
internationale
du Travail**

- Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ONU en 2015, dans le cadre de l'Agenda 2030. Sovilec adhère aux valeurs et principes du Global Compact des Nations Unies ;



- Le respect rigoureux de la législation en vigueur en France ;
- L'application de la Convention Collective du Bâtiment, qui régit les métiers et activités de l'entreprise.

Sovilec place ainsi le respect des droits de l'Homme au cœur de ses engagements pour garantir un environnement de travail éthique et responsable.



3.3 Notre charte éthique et sociale

Sovilec s'engage à promouvoir les droits humains et les normes sociales dans tous les contextes où l'entreprise exerce ses activités. Cet engagement s'appuie notamment sur :

- Les directives et normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ;
- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies ;
- Les Conventions Européennes des Droits de l'Homme (CEDH).

Ces principes fondamentaux orientent nos pratiques et nos décisions, reflétant notre volonté de garantir un environnement de travail éthique et inclusif.

Nos engagements clés :

Lutter contre toutes les discriminations : aucune discrimination ou pénalisation fondée sur le genre, l'âge, l'origine, l'ethnie, la couleur de peau, la nationalité, les convictions religieuses ou politiques, l'orientation sexuelle ou le handicap n'est tolérée.

Condamner toute forme de harcèlement : Sovilec s'oppose fermement à toute forme de harcèlement, qu'il soit moral ou physique, et s'efforce de garantir un environnement de travail respectueux et sécurisé pour tous.

Promouvoir l'égalité des chances : nous agissons pour offrir des opportunités équitables à tous nos collaborateurs.

Respecter la dignité des employés : aucune forme de coercition, de punition physique ou d'intimidation n'est acceptable. Chaque collaborateur doit être traité avec respect.

Garantir des conditions de travail sûres et saines : Sovilec respecte les normes nationales de santé et de sécurité au travail, en veillant à offrir un cadre sécurisé à ses équipes.

Lutter contre le travail forcé et le travail des mineurs : nous interdisons fermement toutes formes de travail forcé, d'esclavage, de traite des êtres humains et de travail des enfants, conformément aux lois nationales et internationales.

Assurer une rémunération équitable : Sovilec veille au respect des réglementations nationales en matière de salaires, de temps de travail et de congés payés, et promeut une rémunération juste et conforme aux pratiques du marché.

Soutenir la liberté d'expression : nous reconnaissons le droit à la liberté d'expression, à la vie privée et à la coopération avec les représentants du personnel, dans le respect des réglementations en vigueur.

Un dispositif d'écoute : en cas de plainte ou de suspicion concernant le respect des droits sociaux et humains, nos collaborateurs peuvent contacter en toute confiance les référents internes, assurant ainsi une prise en charge rapide et efficace.



3.4 Gestion de carrières

3.4.1 Recrutement

Chez Sovilec, nous avons conçu un processus de recrutement clair et accessible, afin d'offrir aux candidats une expérience fluide et sereine.

Dès le premier échange, les différentes étapes du processus leur sont présentées :

- un entretien téléphonique avec le service des Ressources Humaines.
- un entretien en présentiel avec le Directeur ou le Responsable hiérarchique direct.

Par ailleurs, chaque candidat ayant participé à un entretien téléphonique est systématiquement informé de l'évolution de sa candidature.

3.4.2 Parcours d'intégration personnalisé

Convaincus que se sentir attendu et accueilli est essentiel lors d'une prise de poste dans un nouvel environnement, nous mettons en place un parcours d'intégration sur-mesure, pensé pour chaque collaborateur :

- des rencontres planifiées pour offrir au nouvel arrivant une vision globale du fonctionnement de l'entreprise.
- des formations adaptées pour garantir une prise de poste réussie.
- la remise d'un kit d'intégration pour faciliter les premiers pas dans l'équipe.

3.4.3 Soutenir la formation professionnelle et les opportunités internes

Notre plan de développement des compétences est accessible à tous les salariés, y compris ceux en alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation). Conformément à la législation en vigueur, aucune condition d'ancienneté n'est requise pour accéder à ces formations.

Le plan de développement des compétences inclut des actions de formation, tant obligatoires (conduite de nacelles par exemple) que non obligatoires, permettant d'améliorer les compétences professionnelles. Il peut également intégrer des actions de bilan de compétences et de validation des acquis de l'expérience (VAE).

21

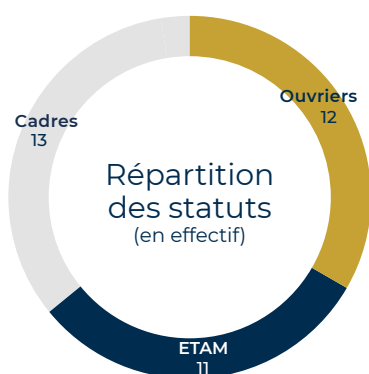
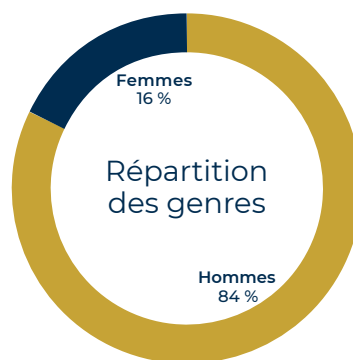
Sessions de formation
réalisées en 2025

5

Nouveaux collaborateurs
en 2025

3.4.4 Talents

Au 31.12.2025, Sovilec compte 36 collaborateurs répartis de la façon suivante :



46 ans

Age moyen des employés

12 ans

Ancienneté moyenne

3.5 Informer nos employés sur leurs droits

Outre les congés payés, la loi prévoit une grande diversité de congés spéciaux pour raisons familiales, convenances personnelles, ou autres. Grâce à ces congés spéciaux, Sovilec offre aux salariés la possibilité de bénéficier d'aménagements temporaires en cas de besoins personnels spécifiques (mariage, naissance, adoption et autres circonstances exceptionnelles).

3.5.1 Congés parentaux

À l'occasion de la naissance ou de l'arrivée d'un enfant dans le foyer, l'employé bénéficie pleinement de ses droits en matière de congé maternité ou paternité :

- Les femmes disposent d'un congé maternité pouvant aller jusqu'à 16 semaines et la garantie de retrouver leur poste à leur retour ;
- Les hommes se voient accorder un congé paternité de 28 jours sans condition d'ancienneté.

Sovilec propose aussi à ses collaborateurs un congé parental (accessible sur demande et renouvelable si besoin).

Ces dispositions ont pour objectif de fournir à nos collaborateurs la flexibilité dont ils ont besoin pour concilier les impératifs familiaux avec une carrière enrichissante.



3.5.2 Grands déplacements

Sovilec prend en charge l'intégralité des frais réels liés aux déplacements professionnels (frais de logement et de repas en cas de découché). Ce dispositif reflète notre engagement à soutenir nos équipes sur le terrain tout en garantissant des conditions de travail optimales.

3.5.3 Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires effectuées par les employés de Sovilec donnent lieu à une rémunération majorée ou un repos compensateur équivalent aux heures travaillées. Sovilec s'assure d'appliquer ces dispositions dans le respect des droits de ses salariés.

3.5.4 Travail de nuit

Le travail de nuit chez Sovilec est compensé par une rémunération majorée à hauteur de 150 % et entraîne un repos compensateur équivalent aux heures travaillées.

3.6 Bien-être et sécurité au travail

3.6.1 Santé au travail

Pour garantir l'excellence au service des problématiques de nos clients, Sovilec accorde une attention particulière au bien-être de ses collaborateurs. En effet, un environnement de travail épanouissant répondant à leurs attentes permet aux équipes de donner le meilleur d'elles-mêmes et de se projeter à long terme au sein de la société.

Une attention particulière est portée à la santé de nos collaborateurs. Afin de tenir compte des enjeux sanitaires et de simplifier la vie de nos employés, Sovilec organise et planifie de façon périodique les examens médicaux en partenariat avec la médecine du travail PRO BTP.



3.6.2 Mutuelle d'entreprise

La santé de nos salariés constitue un enjeu central dans l'entreprise. Nous devons pouvoir compter sur des collaborateurs en meilleure condition physique et mentale. Une approche qui présente des avantages mutuels, dont celui de réduire l'absentéisme et de renforcer l'implication de nos salariés.

Le capital santé de nos collaborateurs est également celui de Sovilec, c'est pour cette raison que nous proposons une Mutuelle d'Entreprise mise en place selon une Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE) leur garantissant un accès à des soins de qualité.

Sovilec a choisi d'étendre cette couverture santé aux ayants droit (conjoint, partenaire pacsé, enfants), et propose également des options venant compléter le régime de base.

Dans cet objectif, Sovilec va au-delà de ses obligations légales et finance plus de 50 % de la cotisation santé de ses salariés, leur permettant ainsi de bénéficier d'une couverture santé renforcée.

3.6.3 Temps partiel thérapeutique

A la suite d'un arrêt de travail, nos collaborateurs peuvent bénéficier d'un dispositif de reprise progressive appelé « temps partiel thérapeutique ». Ce régime particulier permet au salarié de retourner petit à petit à son activité tout en bénéficiant d'indemnités, sur prescription médicale.

Sovilec veille à ce que ce dispositif, qui peut être fixé de 50% à 90% du temps plein habituel, soit appliqué si nécessaire afin d'offrir la possibilité de maintenir une rémunération et des indemnités pendant la période de rééducation. Ce temps partiel peut durer jusqu'à 6 mois, renouvelable une fois, selon l'évolution de l'état de santé du salarié.

3.6.4 Télétravail

Pour favoriser la flexibilité et le bien-être de nos collaborateurs, Sovilec propose un jour de télétravail par semaine, permettant ainsi une organisation du travail plus souple et adaptée aux besoins de chacun.

3.6.5 Droit à la déconnexion

Dans le but de garantir un équilibre entre vie professionnelle et personnelle, nous respectons le droit à la déconnexion de nos collaborateurs. Cela signifie qu'ils ne doivent pas être sollicités en dehors de leurs heures de travail, que ce soit via les outils professionnels ou leurs appareils personnels.

Nous favorisons ainsi une séparation nette entre le temps de travail et celui de repos, pour promouvoir un environnement sain et équilibré.

3.6.6 Sécurité au travail

Afin de garantir la sécurité et la santé de ses collaborateurs, Sovilec met en place une démarche rigoureuse d'évaluation des risques professionnels au sein de l'entreprise en contrôlant périodiquement ses équipements et installations techniques.

Sovilec met ainsi systématiquement à jour son DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels). Ce document est mis à la disposition des salariés, des représentants du personnel et de l'Inspection du Travail afin d'échanger et de collaborer sur toutes les améliorations possibles.

Cette démarche vise à identifier, prévenir et maîtriser les risques susceptibles d'affecter la santé et la sécurité des salariés.

Les résultats de ces contrôles sont consignés dans un outil de suivi permettant des ajustements lorsque cela est nécessaire.

En complément, un Document Unique est élaboré chaque année pour chaque poste de travail, prenant en compte les risques spécifiques à chaque activité. Ce document précise également les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés à chaque situation. Afin de garantir une bonne compréhension et application des mesures de sécurité, chaque salarié est informé des risques et des consignes associées à son poste. Cette information est formalisée dans ce Document Unique qui est signé par chacun.

Ainsi, Sovilec veille à ce que l'ensemble des salariés soit pleinement informé des risques auxquels ils peuvent être exposés, ainsi que des actions de prévention mises en place pour leur sécurité.



Prévention des risques et accidents

Chaque année, Sovilec met en pratique sa consigne d'évacuation d'urgence par un exercice en conditions réelles.

6

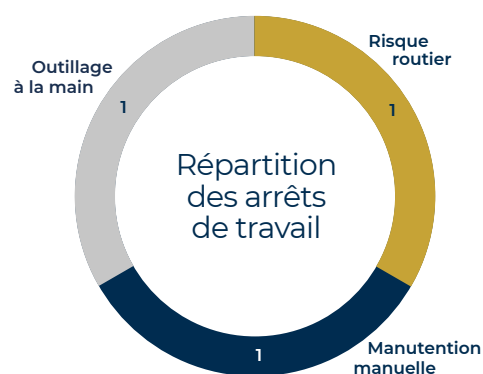
Collaborateurs
Sauveteurs Secouristes du Travail



3

Nb d'Accidents du Travail
(ayant entraîné des jours d'absence)

Dont :



0

Aucune chute de hauteur
Aucune chute de plain-pied

45,79

Taux de fréquence des AT
Nb d'AT avec arrêt x 1 000 000 / nb heures travaillées

2,34

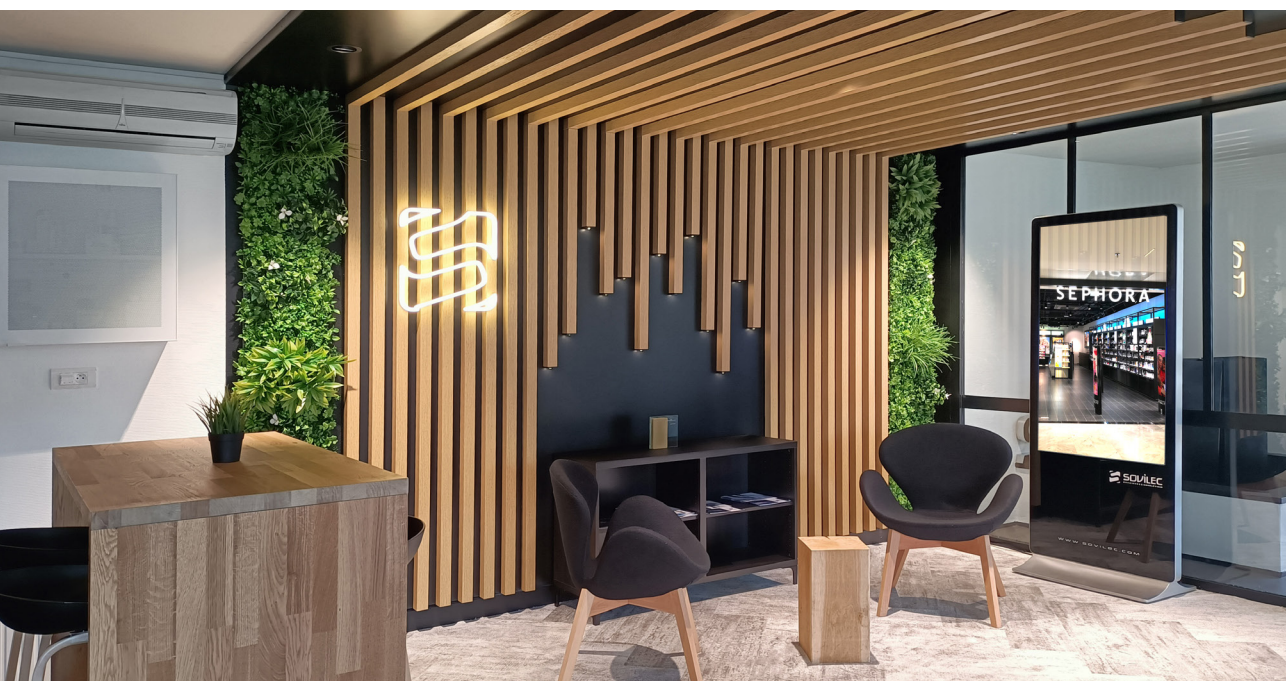
Taux de gravité des AT
Nb de j de travail x 1 000 / nb heures travaillées

3.6.7 Environnement de travail

Parce qu'il est essentiel d'évoluer dans des locaux accueillants et conviviaux, Sovilec a procédé à la réorganisation et la formalisation de certains espaces, tel qu'un point accueil plus chaleureux, une galerie d'exposition, une salle de concentration/repos "La Bulle", une phonebox, un espace café plus accueillant. De plus, les éclairages de tous les bureaux ont été revus afin d'optimiser l'ergonomie des postes de travail.

Par ailleurs, un baby-foot et une table de ping pong sont à la disposition de tous pendant la pause méridienne afin que nos collaborateurs puissent se détendre et échanger sans parler du travail.

Tous ces aménagements résultent d'actions concrètes menées par Sovilec afin d'améliorer l'environnement et la qualité de vie au travail.



3.7 Avantages et prévoyance

3.7.1 Primes annuelles

Sovilec valorise l'engagement de ses collaborateurs par le biais de primes annuelles.

La première récompense l'implication tout au long de l'année.

La seconde, distribuée en période des fêtes de fin d'année, permet aux collaborateurs de profiter pleinement de cette saison festive.

3.7.2 Titres restaurant

Dans le cadre de sa politique de bien-être et de soutien à ses collaborateurs, Sovilec met à disposition des chèques déjeuner.

Cette initiative vise à contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à faciliter l'accès à une alimentation saine et équilibrée pendant la journée de travail.

3.7.3 Prime de congés payés

Sovilec attribue une prime de 30% lors de la prise des congés.

Cette prime vient compléter la rémunération des salariés et contribue à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Elle témoigne de l'attention de l'entreprise à soutenir ses collaborateurs pendant leur période de congés.

3.7.4 CE externalisé

Bien que Sovilec ne dispose pas d'un comité d'entreprise interne en raison de sa taille, l'entreprise s'engage pleinement à offrir à ses collaborateurs les avantages habituellement associés à un CE. En optant pour Bonuus de Qantis, un comité d'entreprise externalisé, Sovilec permet à ses salariés de bénéficier d'une large gamme de services et de réductions, allant de billetteries à des offres de loisirs et de bien-être. Cette démarche illustre la volonté de Sovilec de garantir un accompagnement de qualité et de contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs.

3.7.5 Prévoyance

En tant qu'entreprise adhérente à la Pro BTP, Sovilec offre à ses salariés une protection étendue en matière de prévoyance afin de renforcer le bien-être et la sécurité financière de ses collaborateurs. En voici quelques exemples :

Un capital décès est prévu pour les ayants droits et une rente est prévue en fonction du collège et de la situation familiale.

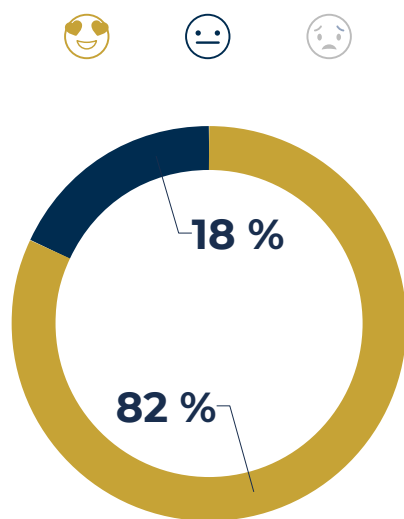
Les ouvriers partant à la retraite peuvent bénéficier d'une indemnité de fin de carrière (sous conditions).

Pour les nouveaux parents, une participation forfaitaire vient également soutenir cette étape de vie importante.

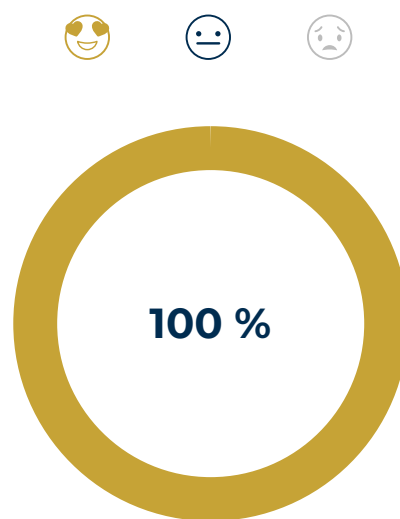


3.7.6 Satisfaction collaborateurs

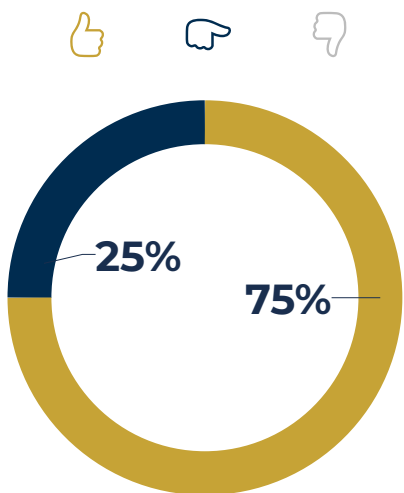
Comment vous sentez-vous dans votre travail ?



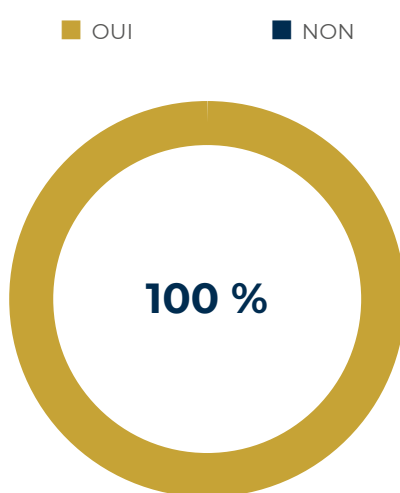
Comment vous sentez-vous avec vos collègues ?



Comment ressentez-vous l'évolution de l'engagement RSE de Sovilec ?

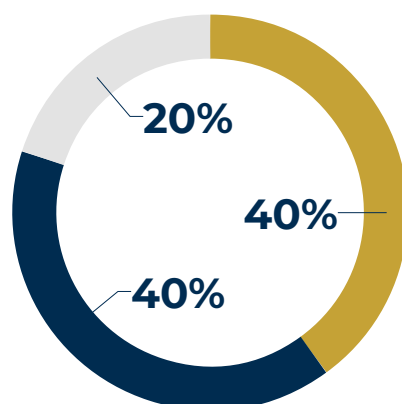


La communication interne est-elle importante pour vous ?



Canaux de communication et préférences collaborateurs pour chacun d'entre eux

- Réunions d'information mensuelles et semestrielles
- Panneau d'affichage
- Ecran digital interne

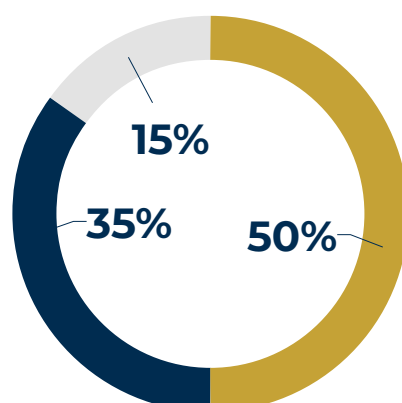


Les moments de convivialité sont-ils importants pour vous ?



Ressentis collaborateurs suite aux journées de convivialité

- Convivialité
- Plaisir
- Savoir-faire



3.8 Les RDV qui rythment la vie de l'entreprise

La convivialité au cœur de notre culture d'entreprise.

Nous accordons une grande importance aux moments de partage et de convivialité entre collègues. Tout au long de l'année, des événements sont organisés pour renforcer les liens au sein de nos équipes, que ce soit en période de fêtes ou lors de moments plus informels. Ces initiatives participent à créer un environnement de travail chaleureux et propice à l'échange.

Un moment gourmand pour bien terminer la semaine

Chaque vendredi matin, les collaborateurs se retrouvent autour de viennoiseries offertes lors de la pause.

Ce rendez-vous hebdomadaire, simple et convivial, est l'occasion de partager un moment de détente et de renforcer l'esprit d'équipe dans une atmosphère chaleureuse.



Des échanges réguliers pour une communication transparente

La communication interne est essentielle pour maintenir une dynamique collective et aligner nos actions. Des réunions d'information semestrielles sont organisées pour faire le point sur les différentes dimensions de l'entreprise.

Chaque mois, une réunion qualité permet d'identifier les problématiques rencontrées et d'explorer les axes d'amélioration, dans une démarche continue de progrès.

Enfin, un affichage dynamique diffuse en permanence les dernières actualités internes, offrant à tous une vue d'ensemble sur la vie de l'entreprise.





4. Un modèle durable

respectueux de l'environnement afin de réduire notre impact écologique

4.1 Engagements

Réduire nos consommations d'énergie et nos émissions de GES.

Utiliser une électricité verte, issue de l'éolien et du solaire.

Optimiser nos consommations de matières premières ; réduire et valoriser nos déchets.

Développer des projets sur la fin de vie des produits.

Élaborer et commercialiser des produits sûrs pour la sécurité de nos utilisateurs.

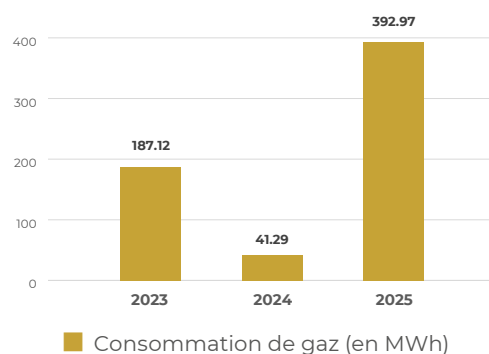
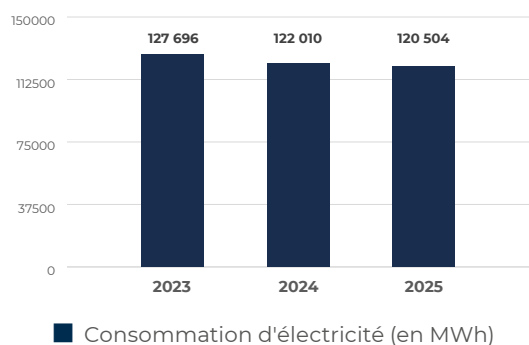
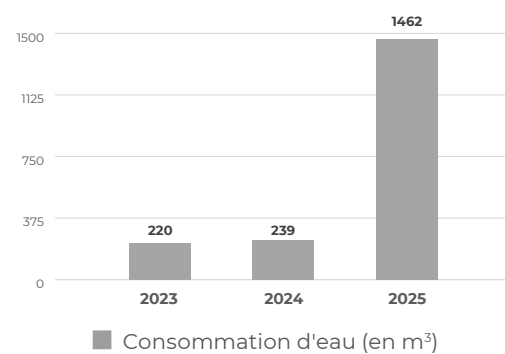
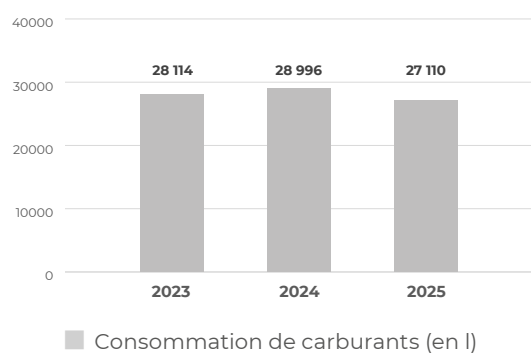
Surveiller et réduire notre consommation globale d'eau.

Ce pilier répond à 4 des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU :

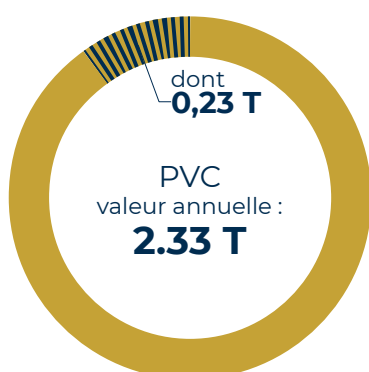
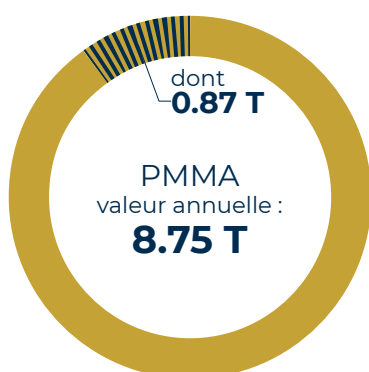


4.2 Suivi des indicateurs clés

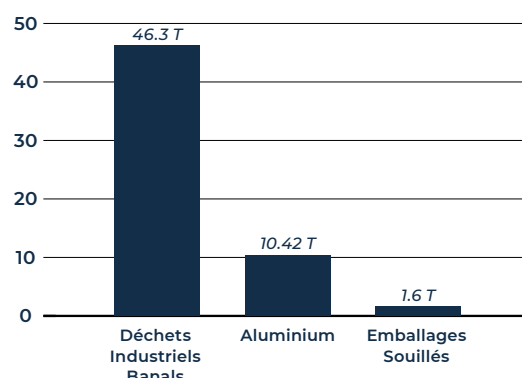
4.2.1 Consommations d'énergies



4.2.2 Chutes de matières premières



4.2.3 Déchets triés



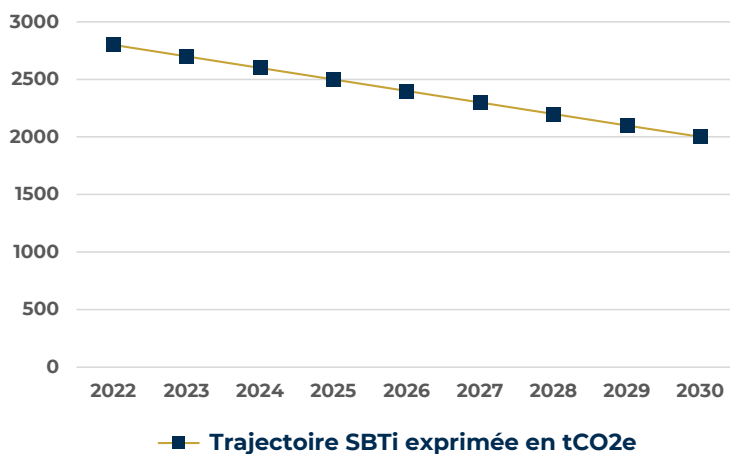
■ Type de déchets générés / Tonnage total : 58.32 T



4.2.4 Bilan carbone

Projection SBTi (*Science Based Targets Initiative* : objectifs basés sur la science)

Projection de réduction de nos émissions de carbone.



4.2.5 Biodiversité

Sovilec se trouve dans une zone d'activité artisanale et industrielle où aucune espèce protégée (ou sensible), faune et flore, n'est présente dans l'environnement immédiat du site de l'entreprise. Cette analyse environnementale a permis de confirmer l'absence de toute contrainte écologique spécifique dans les alentours.

4.2.6 Gestion des produits dangereux

Politique RoHS

L'entreprise s'engage à respecter la directive 2011/65/UE (RoHS) et ses amendements, limitant les substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

Procédure interne

Sovilec a répertorié et hiérarchisé les produits dangereux rentrant dans la fabrication des enseignes et signalétiques. Une procédure visant à collecter les certificats RoHS permettant de maîtriser ces produits est en cours de mise en place. Tous les composants (LED, alimentations, câbles, plastiques) devront être validés via certificats fournisseurs RoHS avant mise sur le marché.

Contrôle et traçabilité

Mise en place d'un tableau de suivi des composants avec archivage des certificats RoHS.

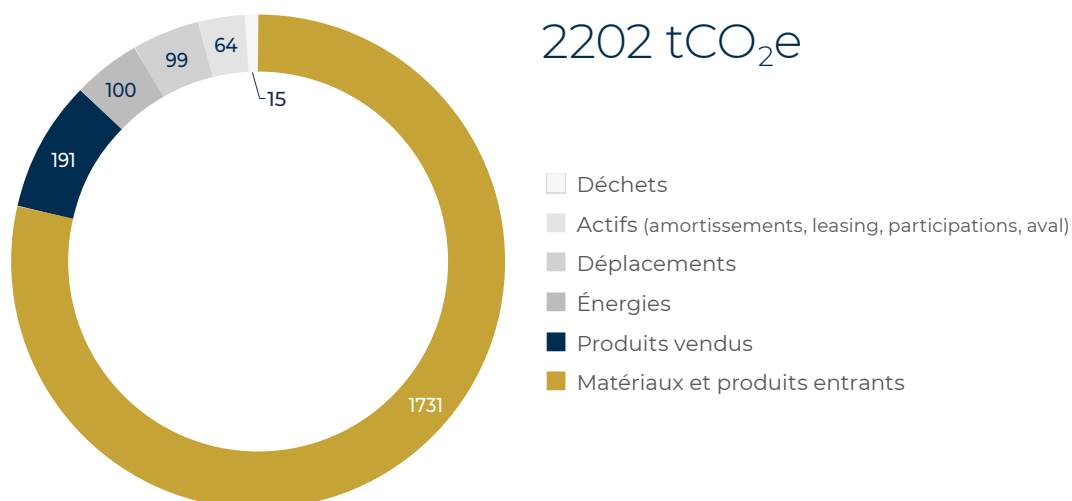
Substances réglementées

Pb, Hg, Cd, Cr VI, PBB, PBDE, DEHP, BBP, DBP, DIBP (seuils RoHS).

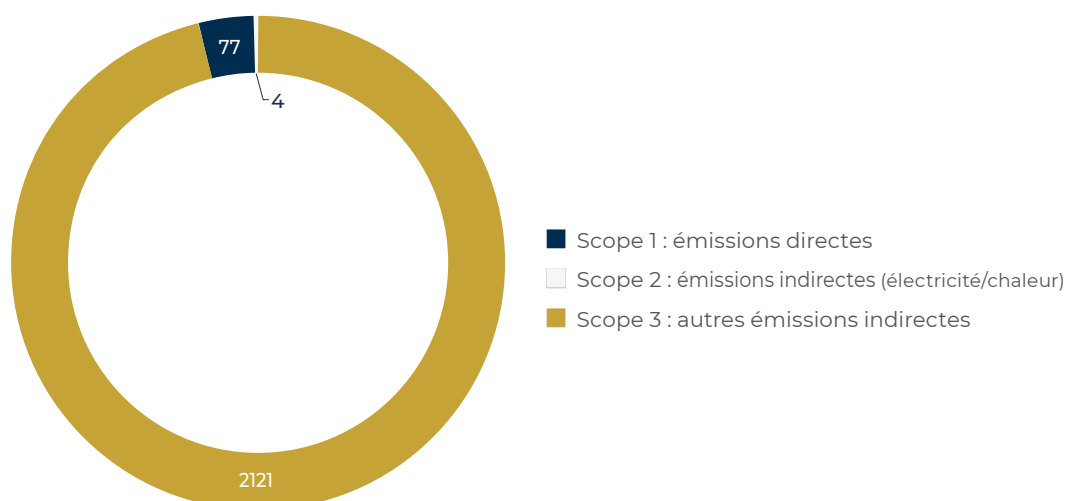
4.3 Bilan carbone 2024

4.3.1 Émissions totales sur l'année

Par entité / Exprimées en tCO₂e

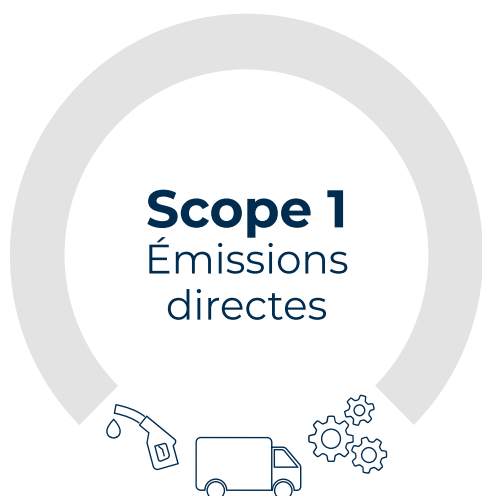


Par scope / Exprimées en tCO₂e



Sources de données : factures d'énergies, collecte de données auprès de nos partenaires externes, collecte de données internes.

4.3.2 Détail des scopes

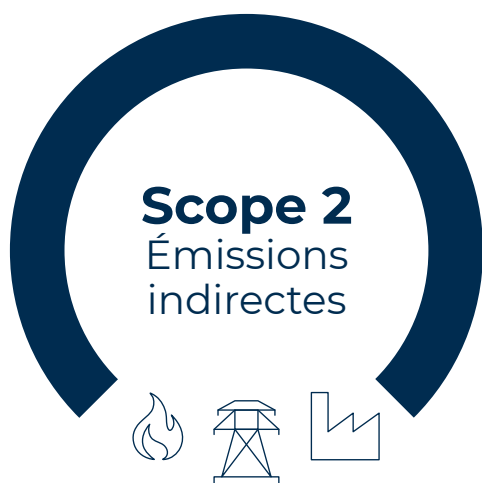


Émissions issues de :

- la flotte de véhicules appartenant à l'entreprise ;
- l'énergie utilisée pour la production.

76,61 tCO₂e

soit 3,5 % de nos émissions

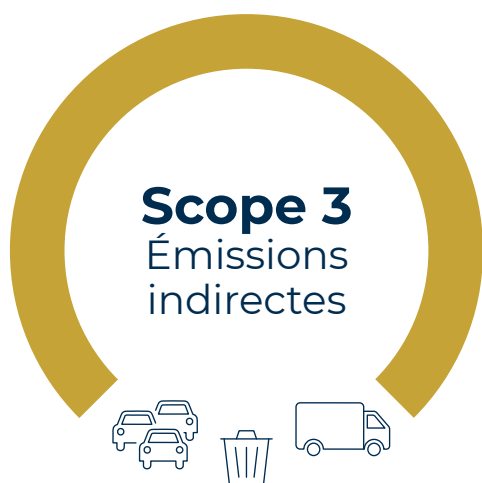


Émissions issues de :

- la consommation d'électricité ;
- chaleur/froid, vapeur pour l'entreprise.

4,27 tCO₂e

soit 0,2 % de nos émissions



Émissions issues de :

- sources n'appartenant pas à l'entreprise ;
- de sources non contrôlées par l'entreprise.

2 120,87 tCO₂e

soit 96,3 % de nos émissions



5. L'intégrité au cœur de nos opérations

et achats responsables.

5.1 Engagements

Assurer des achats éthiques et responsables.

Être attentif au respect des critères RSE dans la chaîne de valeur.

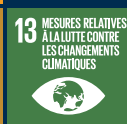
S'assurer de la protection des données.

Lutter contre tout type de fraudes.

Maintenir une politique anticorruption.

Éviter les conflits d'intérêts.

Ce pilier répond à 3 des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU :



5.2 Engagements avec nos partenaires

5.2.1 Politique d'achats responsables

En tant qu'acteur impliqué de la Charte « Relations fournisseurs et achats responsables » de la Médiation des entreprises et du Conseil National des Achats (CNA), et soutenant également le Global Compact des Nations Unies, Sovilec a choisi de fonder sa politique d'Achats sur le référentiel international des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés par l'ONU en 2015 dans le cadre du programme Agenda 2030.

Sovilec formalise ainsi ses engagements à travers les actions suivantes :

- Une Charte éthique et anticorruption ;
- Une Charte Achats, Engagements fournisseurs et sous-traitants partagée et signée par la majorité de ses partenaires ;
- Un questionnaire d'évaluation annuel portant sur la qualité, la sécurité et l'environnement ;
- Une cartographie des risques RSE.

Charte



RELATIONS
FOURNISSEURS
ET ACHATS
RESPONSABLES



5.2.2 Sensibilisation à la RSE



5.2.3 Partenariats avec des entreprises engagées dans l'inclusion



Fournisseur d'électricité verte



Fournitures de bureau et mobilier



Entretien des espaces verts
Nettoyage et entretien des locaux
Nettoyage des surfaces vitrées



Fournitures en quincaillerie et consommables



Location de matériels et moyens de levage

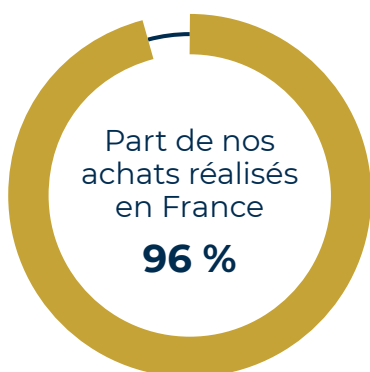


Fournitures d'outillages professionnels et quincaillerie

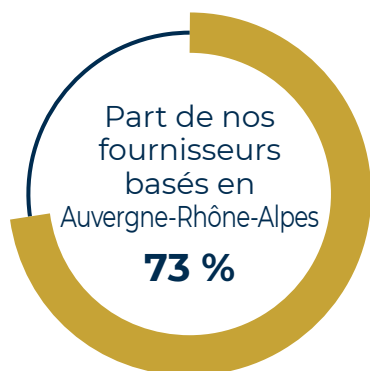
5.3 Engagements : une vision partagée

5.3.1 Chaîne d'approvisionnement

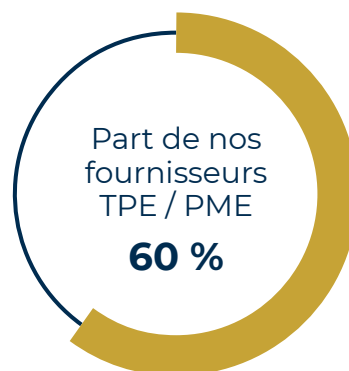
Dans le cadre de notre politique d'achats responsables, nous nous engageons à favoriser les acteurs locaux et régionaux, dès lors que la qualité, le prix et les délais sont équivalents. Cette démarche vise à réduire l'impact environnemental de nos achats tout en garantissant le respect strict des droits humains, en conformité avec la législation française. Nous cherchons ainsi à promouvoir des engagements partagés tout au long de notre chaîne d'approvisionnement



Valeur cible : 90 %



Valeur cible : 70 %



5.4 Fournisseurs signataires de notre Charte Achats

Notre "Charte Achats, engagements fournisseurs et sous-traitants" est signée par la majorité de nos partenaires. Chaque année, nous évaluons leur engagement à travers des critères exigeants : Qualité, Sécurité, Environnement, Social & Droits humains et Éthique des affaires.

Par ailleurs, chaque nouvel achat fait l'objet d'une consultation rigoureuse, assurant une mise en concurrence systématique.



Valeur cible : 100 %



Valeur cible : 100 %



Valeur cible : 100 %



Valeur cible : 100 %



Valeur cible : 100 %

6. Soutenir le dynamisme de notre territoire



6.1 Engagements

Encourager l'emploi local pour favoriser l'insertion professionnelle.

Participer au développement éducatif local.

Soutenir des projets associatifs ou d'intérêt général.

Ce pilier répond à 4 des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU :



6.2 Bénévolat et Solidarité

Sovilec s'affirme comme un acteur engagé au cœur de son territoire, en mettant en place des actions concrètes visant à renforcer son ancrage local. Par le biais de partenariats avec des initiatives telles que l'Entreprise des Possibles, le Collège Supérieur de Lyon et le Téléthon avec Aprium Pharmacie, Sovilec participe activement au développement socio-économique de sa région.



Fonds de dotation créé en 2019, l'Entreprise des Possibles accompagne les associations agissant sur le territoire, en faveur des personnes sans-abri ou en grande précarité. Ce collectif d'entreprises responsables et solidaires soutient des projets d'hébergement, de logement et de réinsertion.

Sovilec adhère à ce collectif en :

- effectuant des cotisations ;
- En incitant les salariés à faire don de leurs congés payés.



LA PHILOSOPHIE AU CŒUR DE LA CITÉ

Le Collège Supérieur est un lieu de travail et de vie pour les étudiants en droit et en philosophie, où des cours de soutien et un accompagnement aux études leur sont proposés.

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement éducatif local, Sovilec soutient activement le Collège Supérieur de Lyon. Par son partenariat, l'entreprise contribue financièrement à des initiatives qui visent à offrir à chaque élève les meilleures chances de réussite, tout en favorisant l'innovation pédagogique et l'accompagnement personnalisé.

Ce soutien reflète la volonté de Sovilec de participer à l'enrichissement du parcours éducatif des jeunes de la région.



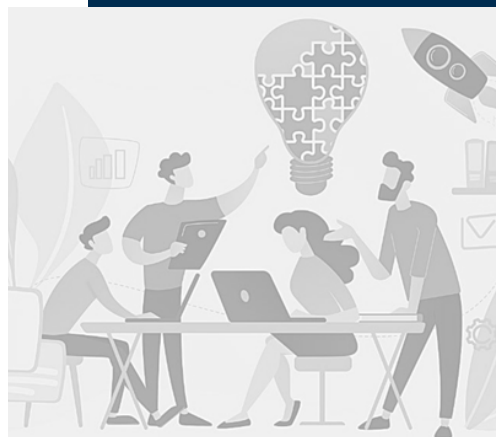
avec **Aprium PHARMACIE**

Et enfin, cette année, nous avons effectué un don à Aprium Pharmacie dans le cadre du Téléthon.

Depuis 2016, Aprium Pharmacie est partenaire de cet événement national, mobilisant ses équipes pour organiser des actions de collecte au sein de ses pharmacies : tombolas, appels aux dons et vente de produits responsables.

Un bel élan collectif auquel nous sommes heureux de contribuer pour faire avancer la recherche et soutenir les personnes touchées par des maladies rares.

7. Explorer de nouvelles solutions pour répondre aux attentes de nos clients



7.1 Engagements

Fournir des produits et services innovants, durables et de haute qualité répondant aux exigences de nos clients.

Coconstruire des projets innovants.

Satisfaire et maintenir des relations de confiance sur le long terme.

Ce pilier répond à 3 des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU :



7.2 Trouver ensemble des solutions innovantes

Chez Sovilec, nous croyons que chaque idée peut faire avancer les choses. C'est pourquoi nous mettons en place le **SoviLab**, un espace d'échange et de réflexion participatif où chaque collaborateur peut contribuer à imaginer des solutions plus responsables et innovantes.

L'objectif du SoviLab est clair : inventer des pratiques et des produits qui répondent aux enjeux actuels, en privilégiant des matériaux durables, des procédés de fabrication optimisés et des services alignés avec nos engagements environnementaux et sociétaux.

Ensemble, nous construisons des réponses concrètes et sur-mesure pour nos clients, en plaçant la créativité collective au cœur de notre démarche.

7.3 Alternatives durables

Chez Sovilec, l'innovation passe également par le choix de matériaux responsables, en cohérence avec nos engagements pour une production plus durable.

Dans cette démarche, nous explorons des matériaux décarbonés et recyclés tels que :

Le Pavé, issu à 100 % de déchets plastiques, comme les bouchons de bouteilles ou les résidus de l'industrie cosmétique (bouteilles de shampoing). Sans aucun ajout de résine, ce matériau donne une seconde vie à des déchets difficiles à valoriser.

Le Wasterial®, élaboré en France, composé à 75 % minimum de coquilles d'huîtres recyclées. Innovant et local, il allie performance et impact environnemental réduit.

Le medium (MDF), fabriqué à partir de fibres de bois recyclées. Comprimé à haute pression, il offre une résistance remarquable et une flexibilité d'usage tout en valorisant des matériaux en fin de vie.

La lame de cosse de riz, un matériau composite 100 % recyclable. Composée de fibres naturelles et durables (cosse de riz, sel de gemme et huile minérale), elle représente une alternative écologique aux matériaux traditionnels.

Grâce à ces solutions, Sovilec réinvente ses pratiques pour répondre aux attentes de ses clients tout en réduisant son empreinte environnementale. Chaque projet devient ainsi une opportunité d'agir concrètement en faveur d'un avenir plus responsable.

7.3.1 Focus matériaux : la cosse de riz et le medium



La lame de cosse de riz et le medium (MDF) sont des matériaux phares de notre démarche responsable.

La lame de cosse de riz, composée de fibres naturelles issues de l'agroalimentaire, se distingue par sa durabilité et son recyclage complet, tout en offrant une esthétique moderne.

Quant au medium, sa fabrication à partir de fibres de bois recyclées et sa robustesse en font une solution idéale pour des supports de signalétique ou autres créations sur-mesures. Découvrez leurs applications concrètes à travers quelques-unes de nos réalisations : des projets alliant innovation et respect de l'environnement.

8. Conclusion

8.1 Le mot de la fin

Chez Sovilec, la responsabilité sociétale et environnementale n'est pas seulement une démarche, c'est un engagement au quotidien. À travers nos actions, nous affirmons notre volonté de concilier performance économique, respect de l'environnement et bien-être de nos collaborateurs.

Ce rapport témoigne de notre cheminement et des progrès réalisés, mais aussi des défis qui nous motivent à innover et à renforcer nos engagements. Ensemble, avec nos partenaires, clients et collaborateurs, nous ne nous contentons pas d'imaginer l'avenir : nous le façonnons, durablement et avec ambition !



SOLUTIONS

EN ENSEIGNES LUMINEUSES
SIGNALÉTIQUE

FAÇADES COMMUNICANTES



www.sovilec.com

70 rue Alexandre Dumas - 69120 VAULX-EN-VELIN

accueil.lyon@sovilec.com - 04 72 13 33 30